

**BULLETIN DE LIAISON 2009/2010**  
**N° 24 - Réunion du 18 février 2010**

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
I.J.O. du 25/06/83

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

**Présents :** MM. ALLAIN Brice - BALLE Vassili, BOUCHONNEAU Gilles, KATEB Hassen  
PUJA Emmanuel - SOARES Dominique - SETTINI Angelo, ZIMINI Jean-Louis  
**Assiste :** M.DUFRECHE Christophe

**COMMUNIQUE**

*La mise à jour des buteurs sur le site de la CFFS n'est pas complète. Les cadres « football » de ces clubs cités doivent nous faire parvenir des noms manquants par mail.*

**12 Décembre 2009:**

**LA ROCHE - POITIERS :** Buteurs de Poitiers.

**AVIGNON - TOLOSA :** Tous les buteurs.

**23 Janvier 2010:**

**REIMS - VALENCIENNES :** Buteurs de Valenciennes

**POITIERS - RENNES :** Tous les buteurs

**ORLEANS - MASSY :** Tous les buteurs

**30 Janvier 2010:**

**ALBI - TOULOUSE :** Tous les buteurs.

**LISTE DES SELECTIONNES POUR FUTSAL EN TUNISIE**

ALLAIN Brice	Directeur Sportif
SETTINI Angelo	Dirigeant
SOARES Dominique	Dirigeant
BROCHE Daniel	Entraîneur National
COURBARIAUX Bernard	Représentant de la FFH

**Gardiens de but**

SOLOMBRINO Ivan	18 ans	ASS LYON
HASSANI Ahmed	36 ans	USS ARGENTEUIL

**Joueurs**

HADJIDJ Slimane	27 ans	USS ARGENTEUIL
BOUMDIL Moustapha	30 ans	USS ARGENTEUIL
LE BORGNE Damien	23 ans	CSS NANTES
JENDOUBI Abdellah	33 ans	CSSM PARIS
FLOWER Marc	21 ans	TOULOUSE
BEMBA Yann	25 ans	CSSM PARIS
FORCHI Mickael	22 ans	ASS LYON
LINOSSIER Guillaume	24 ans	ASS LYON

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
[J.O. du 25/06/83]

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Lyon organise le championnat de France de futsal à Bron dans la région lyonnaise les 13 et 14 février 2010, sous le patronage de la Commission Fédérale de Football des Sourds sous l'égide de la Fédération Française Handisport.

Cette compétition est organisée pour la 16<sup>ème</sup> fois mais la 2<sup>ème</sup> fois sous la nouvelle forme : 2 jours. Le vendredi soir, avait lieu le tirage devant une centaine de personnes dans le bel amphithéâtre. 25 sur 27 clubs se sont présentés à ce tirage. Un club a déclaré forfait deux jours avant : USS ALBI.

Samedi, les 27 clubs ont participé joyeusement dans deux différentes salles jointes en s'affrontant dans 8 groupes de 4. Tous seront pourtant qualifiés en 1/16<sup>ème</sup> de finales. Par contre, le premier de chaque groupe se verra opposé au dernier du groupe, et les 2<sup>èmes</sup> du groupe contre les 3<sup>èmes</sup>. Après les 1/16<sup>ème</sup> et 1/8<sup>ème</sup>, il restait 4 têtes de série en quarts de finale.

Dimanche, la compétition commence par les quarts de finale. En finale, Le champion de France en titre, CSSM PARIS et le club organisateur, ASS LYON s'affrontaient devant son enthousiaste public (environ 400 personnes). Ces deux clubs ont leur but précis : CSSM PARIS tente de conserver son titre de champion de France et ASS LYON veut donner un premier titre devant son public.

CSSM PARIS confirme son statut de suprématie depuis 6 ans et a égalé son record de 6 victoires consécutives, ce qui porte au total à 12 titres depuis la création de cette compétition.

On remarque le net progrès des clubs par rapport à l'année dernière : ASS LYON, OS MASSY, LSS GRENOBLE et CSS REIMS. En début de compétition, ils n'étaient pas tête de série. CSS NANTES revient de loin après une année d'absence pour se hisser en demi-finale. Ces clubs sont assurés d'être tête de série pour l'année prochaine.

On remarque la présence des personnalités :

- Le président du club organisateur, Mr Sébastien CAMPEGGIA
- Le président du comité régional Handisport Rhône-Alpes, Mr Nicolas CHRISTIAN
- Le chef des arbitres, Mr GARCIA
- Le nouvel entraîneur de l'Equipe de France des sourds, Mr Daniel BROCHE venu chercher de nouveaux talents.

La remise des trophées

- Meilleur gardien : Ivan SOLOMBRINO, ASS LYON
- Fair-play (club) : CSS RENNES (0 cartons)
- Meilleur buteur : Quentin FOREST, OSS VILLEURBANNE, 7 buts
- Meilleur joueur : Abdallah JENDOUBI, CSSM PARIS (déjà meilleur joueur en 2008)

Le classement final :

- OR : CSSM PARIS
- Argent : ASS LYON
- Bronze : USS ARGENTEUIL

La CFFS remercie l'équipe bénévole (40 personnes) de l'ASS LYON pour cette magnifique organisation.

Les résultats en détail en pièce jointe.

BOUCHONNEAU Gilles

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
I.J.O. du 25/06/83

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



## INFORMATIONS DE MATCHES

La commission annule sa décision parue sur le bulletin N° 22 et autorise le match  
**OS MASSY / CSSM PARIS (Championnat Régional)**

### CHAMPIONNAT DE France

Journée du 6 mars 2010

**ASS LYON / OS MASSY** à 15h00, Stade plaine des jeux Gerland, 405 Avenue  
Jean Jaurès, 69007 LYON (reçu le 15/02/2010)

**IO ORLEANS / OSS VILLEURBANNE** à 15h00, stade de l'île Arrault, rue Vieille  
levée, 45000 ORLEANS (reçu le 16/02/2010)

## COMMISSION DE DISCIPLINE

Commission de discipline : Réunion du 18 février 2010

Président. A. SETTINI

Présents : MM . POQUET, PUJA

CI : Conduite inconvenante

CAS : Conduite anti sportive

JL : Jeu irrégulier

FG : Faute grossière

PIA : Propos injurieux envers arbitre

RCI : Récidive conduite inconvenante

CR : Coup Réciproque

CDA : Contestation des décisions d'arbitre

*La Commission de Discipline décide compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des décisions figurant dans les procès verbaux ci-après.*

*Les appels éventuels devront être formulés devant la Commission Fédérale de Football des Sourds, en recommandé, dans un délai de 10 jours à partir de la date de notification de la décision (qu'elle soit par mail ou par courrier) la première date étant à prendre en compte.*

*L'appel est gratuit*

**MATCH ACS MARSEILLE / SLS NICE du 30 / 01/2010**

Joueur exclu : CHEIKH Noel pour coup à adversaire

Lecture du rapport du délégué.

La Commission suspend le joueur pour 4 matchs en CO automatique compris pour coup à adversaire et ayant également reçu un avertissement dans le même match

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris  
Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
[J.O. du 25/06/83]

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



SCS VALENCIENNES		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
ROQUETTE Maxime	CAS	4€
1 <sup>ere</sup> EXPULSION		
ROQUETTE Maxime	PI	7€

ASS ARRAS		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
THIBAUT Laurent	CAS	4€
MACHU Jonathan	CAS	4€

CSS MONTPELLIER		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
LACOMBA Romain	CAS	4€

OVS VITROLLES		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
POIDEVIN Julien	CAS	4€

AS TOLOSA		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
COURRIER Yann	CAS	4€
ROUQUET David	CAS	4€
2 <sup>eme</sup> AVERTISSEMENT		
COURRIER Yann	CAS	7€

OS MASSY		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
ALEXER Pascal	CAS	4€
MATTOUSSI Medhi	CAS	4€
NGANDO Georges	CAS	4€

USS ARGENTEUIL		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
AIDOUNI Medhi	CAS	4€
HADJIDJ Slimane	CAS	4€
2 <sup>eme</sup> AVERTISSEMENT		
AIDOUNI Medhi	CAS	7€
1 <sup>ere</sup> EXPULSION		
FUSTER Philippe	PI	7€

ASS LYON		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
LINOSSIER Guillaume	CAS	4€

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
I.J.O. du 25/06/83

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



USLS METZ		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
FARH Islem	CAS	4€
FALLOT Loic	CAS	4€
CHEBOUT Nacéri	CAS	4€
2 <sup>eme</sup> AVERTISSEMENT		
FARH Islem	CAS	7€
CHEBOUT Nacéri	CAS	7€

ACS MARSEILLE		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
BACHERA smail	CAS	4€

ESS VITRY		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
GOUK Maxime	CAS	4€
LAOUITI Kais	CAS	4€
2 <sup>eme</sup> AVERTISSEMENT		
GOUK Maxime	CAS	7€

ASS NIMES		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
EL ATMANI Ahmida	CAS	4€
VALERO Antonio	CAS	4€

ASSG AVIGNON		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
VERNET Guillaume	CAS	4€
ARBAI Younes	CAS	4€

ASS BORDEAUX		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
SAINT HILAIRE Manoah	CAS	4€
GHOUAIEL Salah	CAS	4€

IO ORLEANS		
1 <sup>er</sup> AVERTISSEMENT		
APPERT François	CAS	4€

## AMENDES ADMINISTRATIVES

CSSM PARIS		
ABSENCE D'UN MAILLOT NUMEROTE Y COMPRIS LE GOAL		
CSSM PARIS		7€

OVS VITROLLES		
ABSENCE DE DELEGUE		
OVS VITROLLES		18€

Partenaires de la Commission

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org  
contact@handisport.org

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
[J.O. du 25/06/83]

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



CSS MONTPELLIER	
ABSENCE DE CERTIFICAT MEDICAL	
	33€

ESS VITRY	
ABSENCE DE CERTIFICAT MEDICAL	
	33€

ASSG AVIGNON	
ABSENCE DE CERTIFICAT MEDICAL	
	33€

SLS POITIERS	
FORFAIT GENERAL	
	232€

#### Amendes pour non-réception de résultats :

- ASS NIMES (10€ - organisateur du tournoi - 13 décembre 2009)

La Commission n'a toujours pas reçu le chèque de 10 euros de NIMES.

Il doit payer avant la prochaine réunion, soit le 24 février 2010 sous peine que leur participation au prochain futsal 2011 sera bloquée.

#### Chpt Zone 4 du 19/12/09 avant le 25/01/10

USS ALBI 300,00 €

(Sinon participation bloquée au championnat de France de futsal)

#### Attente de justification (arrêté municipal) pour le 30 janvier

- USLS METZ

### DELEGUES

20/02/2010		Délégué	Score	T
<b>REPORT</b>				
ASS ARRAS	SOS RONCHIN	BRAULE		
ASLS NANCY	USLS METZ			
27/02/2010		Délégué	Score	T
<b>1/4 de finale</b>				
OSS VILLEURBANNE	SCS VALENCIENNES	BOUCHONNEAU		CO
ESS VITRY	ACS MARSEILLE	PUJA		
CSSM PARIS	CSS NANTES	SOARES		
USS ARGENTEUIL	ASS ARRAS	ZIMINI		
06/03/2010	11ème journée	Délégué	Score	T
<b>Zone 1 H</b>				
SOS RONCHIN	EXEMPT			CH
CSSM PARIS	SLS METZ	ZIMINI		
CSS REIMS	ASLS NANCY			
SCS VALENCIENNES	ASS ARRAS	JUSTE		

Partenaires de la Commission

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
I.J.O. du 25/06/83

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Zone 2 H (7ème journée)				
SLS POITIERS	LA ROCHE SUR YON	GUYOMARCH		
USS ARGENTEUIL	CSS RENNES			
ASS BORDEAUX	CSS NANTES	FLEURISSEAU		
Zone 3 H				
LSS GRENOBLE	EXEMPT			
IO ORLEANS	OSS VILLEURBANNE	SOARES		
ESS VITRY	EXEMPT			
ASS LYON	OS MASSY	JAOUEN		
Zone 4 H				
TOLOSA	EXEMPT			
NICE SLS	USS ALBI	CHERY		
OVS VITROLLES	ACS MARSEILLE	ALLAIN		
CSS MONTPELLIER	ASSG AVIGNON	JAUME		
<b>13/03/2010</b>	<b>12ème journée</b>	<b>Délégué</b>	<b>Score</b>	<b>T</b>
Zone 1 H				
EXEMPT	ASS ARRAS			
ASLS NANCY	SCS VALENCIENNES			
USLS METZ	CSS REIMS	BENARD		
SOS RONCHIN	CSSM PARIS	JUSTE		
Zone 2 H (8ème journée)				
FC LA ROCHE SUR YON	CSS NANTES	GUYOMARCH		
CSS RENNES	ASS BORDEAUX	LE BERRE		
SLS POITIERS	USS ARGENTEUIL	ROUSSETTE		
Zone 3 H				
EXEMPT	OS MASSY			
EXEMPT	ASS LYON			
OSS VILLEURBANNE	ESS VITRY	PUJA		
LSS GRENOBLE	IO ORLEANS	SOULIER		
Zone 4 H				
EXEMPT	ASSG AVIGNON			
ACS MARSEILLE	CSS MONTPELLIER	JAUME		
USS ALBI	OVS VITROLLES	FLEURISSEAU		
TOLOSA	NICE SLS	ALLAIN		
<b>27/03/2010</b>	<b>13ème journée</b>	<b>Délégué</b>	<b>Score</b>	<b>T</b>
Zone 1 H				
CSSM PARIS	EXEMPT			
CSS REIMS	SOS RONCHIN			
SCS VALENCIENNES	USLS METZ	BRAULE		
ASS ARRAS	ASLS NANCY	JUSTE		
Zone 2 H (9ème journée)				
USS ARGENTEUIL	LA ROCHE SUR YON	GOMILA		
ASS BORDEAUX	SLS POITIERS	FLEURISSEAU		
CSS NANTES	CSS RENNES	DILASSER		
Zone 3 H				
IO ORLEANS	EXEMPT			
ESS VITRY	LSS GRENOBLE	PUJA		
ASS LYON	OSS VILLEURBANNE	reporté		
OS MASSY	EXEMPT			
Zone 4 H				
NICE SLS	EXEMPT			
OVS VITROLLES	TOLOSA			

CH

CH

CSS MONTPELLIER	USS ALBI	TROIN			
ASSG AVIGNON	ACS MARSEILLE				
<b>03/04/2010</b>		<b>Délégué</b>	<b>Score</b>	<b>T</b>	
<b>1/2 de finale</b>					
					CO
<b>17/04/2010</b>	<b>14ème journée</b>	<b>Délégué</b>	<b>Score</b>	<b>T</b>	
<b>Zone 1 H</b>					
EXEMPT	ASLS NANCY				
USLS METZ	ASS ARRAS				
SOS RONCHIN	SCS VALENCIENNES				
CSSM PARIS	CSS REIMS				
<b>Zone 2 H (10ème journée)</b>					
LA ROCHE SUR YON	CSS RENNES				
SLS POITIERS	CSS NANTES				
USS ARGENTEUIL	ASS BORDEAUX				
<b>Zone 3 H</b>					
OSS VILLEURBANNE	OS MASSY				
LSS GRENOBLE	ASS LYON				
IO ORLEANS	ESS VITRY				
<b>Zone 4 H</b>					
EXEMPT	ACS MARSEILLE				
USS ALBI	ASSG AVIGNON				
TOLOSA	CSS MONTPELLIER				
NICE SLS	OVS VITROLLES				
<b>24/04/2010</b>		<b>Délégué</b>	<b>Score</b>	<b>T</b>	
<b>REPORT</b>					
ASLS NANCY	CSSM PARIS				
ASS LYON	OSS VILLEURBANNE	JAOUEN			
<b>01/05/2010</b>		<b>Délégué</b>	<b>Score</b>	<b>T</b>	
<b>REPORT</b>					
ASS ARRAS	CSSM PARIS				

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org  
contact@handisport.org

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
[J.O. du 25/06/83]

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



## DETECTION

En ce jour du 10 avril 2010, aura lieu une journée de recrutement (de détection) au centre complexe sportif de Louis Lumière tout près du siège d'Handisport.

Il s'agit de détecter les talents de joueurs en présence du nouvel entraîneur BROCHE Daniel.

Conditions d'inscription :

- envoyer un formulaire d'inscription avant le 15 mars 2010 (en cours)
- être français (carte d'identité française ou passeport français)
- être licencié « compétitions » Handisport

Informations importantes :

Présence obligatoire des internationaux

- 2 terrains synthétiques
- repas et transport à la charge des joueurs
- être à l'heure : 9h00
- être en forme toute la journée
- inscription gratuite
- fin de journée : 18h00
- réservation obligatoire pour les repas (prix : 12€) pour ceux qui ne veulent pas manger à la cafétéria du Handisport

Venez nombreux et ne manquez pas cette occasion unique.

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris  
Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
[J.O. du 25/06/83]

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

## CHALLENGE VETERANS

Le club d'ASS Bordeaux organise un challenge vétérans le 29 mai à Bordeaux. Ce challenge est destiné aux joueurs de plus de 35ans ayant une licence « loisir » ou « haut niveau ». Un seul club officiel n'est pas obligatoire ; la fusion des 2-3 clubs peut se faire. Engagement libre et gratuit. Compétition « Loisir ».

N°	Club
1	CFFS
2	ASSG AVIGNON
3	ASS BORDEAUX

## COURRIER

**ASS LYON** : Demande de report de match du 27 mars contre VILLEURBANNE pour cause de sélection des 3 joueurs. Accordé et reporté au 24 avril.

**ASSG AVIGNON** : demande d'autorisation de jouer un match amical contre LSS GRENOBLE le 27 février 2010. Accordé

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France

